Les locaux :

L'accueil de jour :

Le Bistrot et la bibliothèque :

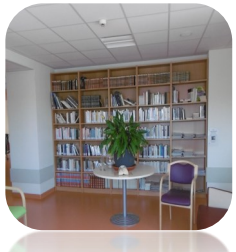

Nos partenaires :

Département Moselle Réussir ensemble !

Avec le soutien de la CNSA

ars Agence Régionale de Santé Lorraine

Courcelles-Chaussy

Carsat Retraite & Santé au travail Alsace Moselle

Accueil de jour « Au couarail »

1, rue Roger Mazauric – 57530 Courcelles-Chaussy

A 15 min de Metz et de Saint-Avold

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Contacts pour tous renseignements :

03.87.64.20.20

Ehpad-clervant@fondation-bompard.asso.fr

Plan d'accès :

Association FONDATION BOMPARD

EHPAD La Maison de Clervant

1 rue Roger Mazauric - 57530 Courcelles-Chaussy

La Maison de Clervant

propose de vous accueillir à

L'ACCUEIL DE JOUR « AU COUARAIL »

L'Association Fondation Bompard, c'est aussi :

- La Résidence Hygie à Cuvry, Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes pour malades Alzheimer, de 70 places - Tél. 03 87 38 11 30
- Une équipe spécialisée Alzheimer à domicile et la gestion de la Plate-forme de Répit de la Moselle, Jouy-aux-Arches Tél. 03 87 38 93 87
- Des établissements d'accueil pour adultes handicapés (MAS, MAS Huntington, FAM, FAS, FAMPHV) à Novéant/Moselle, Cuvry, Plappeville, Jury et Diarville (54) - Tél. 03 87 69 99 70
- Un Service de Soins Infirmiers A Domicile – SSIAD - intervenant sur les cantons de Pange, Vigy, Verny et Delme (sauf Marly) - Tél. 03 87 64 10 14
- Un service de conseils et préconisations en aménagement du domicile et aides techniques – CICAT Lorraine Tél. 03 87 52 80 10

Association Fondation Bompard

Siège social

25 rue du Château

57680 Novéant-sur-Moselle

Tél. 03 87 69 99 70

Fax : 03 87 69 99 72

contact@fondation-bompard.asso.fr

L'accueil de jour Au Couarail accompagne, dans un espace dédié, les personnes âgées dépendantes, présentant ou non des troubles apparentés à la Maladie d'Alzheimer et apporte soutien et répit aux aidants.

MAINTIEN À DOMICILE,

LUTTE CONTRE LE SENTIMENT D'ISOLEMENT,

REPIT DE L'AIDANT,

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ,

APPROCHE NON-MEDICAMENTEUSE,

PROPOSITIONS D'ACCOMPAGNEMENT QUAND EVOLUTION DE LA PATHOLOGIE.

AVEC UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS QUALIFIES:

Assistante de soins en gérontologie, aide-soignante, infirmières, agent hôtelier, psychologue...

« Au couarail »

Les objectifs :

Stimuler la personne pour maintenir son autonomie et ses capacités en :

- Instaurant de nouveaux liens sociaux,
- Participant aux actes de la vie quotidienne,
- Favorisant l'estime de soi,
- Répondant aux besoins fondamentaux de la personne,
- Améliorant la qualité de vie et le bien-être…

Dans une ambiance conviviale.

Les activités :

- Ateliers de stimulations cognitives et motrices,
- Participation aux tâches de la vie quotidienne
- Sorties extérieures : musées, restaurants, villages...

Pour l'aidant :

- Offrir du répit,
- Informer et conseiller,
- Ecouter et soutenir.

Admission :

- Sur la base d'un dossier à retirer au secrétariat,
- Prise en compte de la demande dès réception du dossier complété,
- Mise en place d'un rendez-vous de pré-admission,
- Accueil de la personne après avis de l' équipe pluridisciplinaire.

UN ENVIRONNEMENT RESPECTÉ

L'utilisation du bois pour l'unité Alzheimer, de la pierre de Jaumont et de la chaux pour la rénovation du bâtiment principal, de la géothermie et de la pompe à chaleur pour l'alimentation thermique, démontre du souci de respecter et d'intégrer le projet architectural dans l'environnement direct de la Maison de Clervant.

NOS PARTENAIRES

La rénovation-extension de la Maison de Clervant a pu être réalisée notamment grâce au concours des organismes suivants :

Département Moselle – Réussir ensemble !

ars Agence Régionale de Santé Lorraine

Avec le soutien de la

CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Carsat Retraite & Santé au travail – Alsace Moselle

Courcelles-Chaussy – Landonvillers

ACCES

En venant de Metz (environ 15 min) par l'autoroute A4 sortie Boulay, direction Courcelles Chaussy

- - - - - - - - - - - - - - - -

Ou en venant de Metz (environ 15 min) par la N3, direction Saint Avold

- - - - - - - - - - - - - - - -

A Courcelles-Chaussy, l'établissement est fléché « Maison de Clervant »

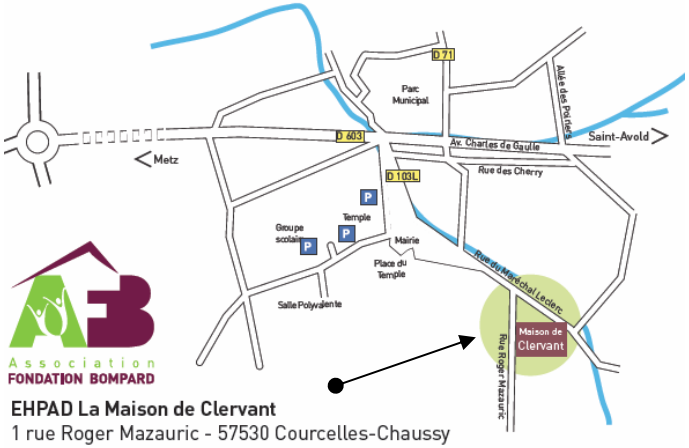

Association FONDATION BOMPARD

EHPAD La Maison de Clervant
1 rue Roger Mazauric - 57530 Courcelles-Chaussy

La Maison de CLERVANT

Association FONDATION BOMPARD

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

À Courcelles-Chaussy

L'Association Fondation Bompard, c'est aussi :

- La Résidence Hygie à Cuvry (57420), Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes pour malades Alzheimer, de 70 places - Tél. 03 87 38 11 30
- Une équipe spécialisée Alzheimer à domicile et la gestion de la Plateforme de répit de la Moselle, basées à Jouy-aux-Arches - Tél. 03 87 38 93 87
- Des établissements d'accueil pour adultes handicapés (MAS, MAS Huntington, FAM, FAS, FAMPHV) à Novéant/Moselle, Cuvry, Plappeville, Jury et Diarville (54) - Tél. 03 87 69 99 70
- Un Service de Soins Infirmiers A Domicile – SSIAD - intervenant sur les cantons de Pange, Vigy, Verny et Delme (sauf Marly) - Tél. 03 87 64 10 14
- Un service de conseils et préconisations en aménagement du domicile et aides techniques – CICAT Lorraine Tél. 03 87 52 80 10

Association Fondation Bompard

Siège social
25 rue du Château
57680 Novéant-sur-Moselle
Tél. 03 87 69 99 70
Fax : 03 87 69 99 72
contact@fondation-bompard.asso.fr
www.fondation-bompard.asso.fr

La Maison de Clervant

1, rue Roger Mazauric
57530 Courcelles-Chaussy
Tél. 03 87 64 20 20
Fax : 03 87 63 32 63
ehpad-clervant@fondation-bompard.asso.fr

Continuer à vivre sa vie, malgré l'âge et la dépendance,
dans un environnement adapté en restant proche des siens

71 places proposées
sur 3 modes d'accueil

- **ACCUEIL PERMANENT : 62 PLACES**
  - dont 13 places pour malades Alzheimer
- **ACCUEIL TEMPORAIRE : 3 PLACES**
  - dont 1 place pour malades Alzheimer
- **6 PLACES D'ACCUEIL DE JOUR,**
  - Accueil de 10h à 17h
  - Prise en charge adaptée et prestations similaires à l'accueil permanent.

UNE UNITÉ ENTIÈREMENT DEDIÉE AUX MALADES ALZHEIMER

Un bâtiment distinct de plain-pied abrite l'unité Alzheimer de 14 places. Basée sur le modèle Cantou, elle comporte un espace de vie central avec coin repas et salons, autour duquel s'articulent les chambres. La circulation des personnes est ainsi facilitée et sécurisée.

Une grande terrasse couverte et un jardin clos permettent de profiter d'un environnement calme et verdoyant.

UN PROJET DE VIE POUR CHACUN

Pour chaque résident, un projet de vie personnalisé est élaboré, en association avec la famille et régulièrement actualisé. Il présente les soins, les activités et l'ensemble de l'accompagnement qui est mis en œuvre avec le résident pour qu'il se sente « chez lui ». Une grande place est faite à la famille qui peut, si elle le souhaite, participer aux activités proposées. Une équipe pluri-professionnelle formée assure aux personnes accueillies des soins adaptés et personnalisés. L'aide au maintien de l'autonomie et des capacités à communiquer est une priorité que se donnent les professionnels de l'accompagnement.

UN LIEU DE VIE ACCUEILLANT

La Maison de Clervant comporte cinq unités de vie réparties dans deux bâtiments :

- Le bâtiment de plain-pied accueille l'unité dédiée aux 14 malades Alzheimer
- Le bâtiment principal abrite 51 places réparties sur 4 unités, ainsi que l'espace dédié à l'accueil de jour, les locaux médicaux, administratifs et techniques.

Situés en rez-de-chaussée et R+1, les espaces de vie sont spacieux et lumineux, avec pour chaque unité un espace repas, un salon et de larges espaces de circulation. Les chambres de 21 m² avec salle d'eau individuelle peuvent être personnalisées selon le souhait de la personne accueillie ou de sa famille. En sous-sol, se situent la cuisine centrale et la blanchisserie. Les repas sont élaborés sur place par notre prestataire offrant ainsi variété, fraîcheur et adaptation. Le linge est également traité au sein de la Maison par un prestataire spécialisé.

ADMISSION : COMMENT PROCÉDER ?

Pour toute admission permanente, de jour ou temporaire, contactez la Maison de Clervant par courrier ou au

03.87.64.20.20

Un dossier à compléter comportant une partie administrative, un certificat médical et un questionnaire relatif à l'autonomie est transmis à la famille. Les informations ainsi renseignées sont étudiées par l'adjoint de direction et le médecin coordonnateur, qui proposent une rencontre si l'admission est envisageable. Si l'établissement est complet, la demande d'admission est placée en liste d'attente.

TARIFICATION DES PRESTATIONS

L'hébergement et les prestations hôtelières seront facturés mensuellement au résident ou à son représentant. La personne accueillie contribue aux charges liées à son accueil en fonction de ses ressources. Le montant à payer se base sur un prix de journée pour l'hébergement auquel s'ajoute un ticket modérateur (ou reste à charge) au titre de la dépendance.

L'assurance maladie prend en charge, dans le cadre du forfait soins versé directement à l'établissement, certaines dépenses de soins (essentiellement les rémunérations des personnels médicaux), les autres dépenses étant du ressort de la sécurité sociale via la carte vitale de l'assuré.

Les tarifs journaliers pour l'hébergement et la dépendance sont fixés par le Président du Conseil Départemental. Le résident peut éventuellement bénéficier de l'Allocation Personnalisée au Logement et de l'aide sociale.

Pour plus d'information sur ces points, renseignez-vous à l'accueil – Tél. 03 87 64 20 20

L'AIDE AU MAINTIEN DE L'AUTONOMIE DANS UN ENVIRONNEMENT ADAPTÉ, AVEC UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

NOS PARTENAIRES

Le SSIAD travaille en étroite collaboration avec :

- Les professionnels libéraux :
  - médecins,
  - kinésithérapeutes
  - Infirmiers et pédicures conventionnés avec l'A.F.B.
- Les pôles autonomie
- Les services sociaux : hôpitaux, Conseil Départemental et secteurs
- Le SSIAD relai
- Les services d'aide à la personne
- L'Équipe Spécialisée Alzheimer à domicile de l'A.F.B.
- Le CICAT Lorraine, service de l'A.F.B. spécialisé dans les études, conseils en aides techniques et adaptations du logement
- Les Hospitalisations A Domicile conventionnées avec l'A.F.B. (HADAM et HADALU)
- Les services psychogériatriques et de soins palliatifs
- Les EHPAD de l'AFB pour les accueils de jour et les accueils temporaires ou définitifs.
- Le RSMA – Réseau de Santé de Metz Arrondissement

Adhérent FEHAP

L'Association Fondation Bompard, c'est aussi :

- Des établissements d'accueil pour adultes handicapés (MAS, MAS Huntington, FAM, FAM pour adultes autistes, FAS, FAMPHV) en Moselle (Novéant , Cuvry, Jury, Plappeville) et en M. & Moselle à Diarville - Tél. 03 87 69 99 70
- La Résidence Hygie à Cuvry (57420) EHPAD pour malades Alzheimer de 70 places - Tél. 03 87 38 11 30
- La Maison de Clervant à Courcelles-Chaussy (57530) EHPAD de 71 places dont 14 places Alzheimer - Tél. 03 87 64 20 20
- Une Équipe Spécialisée Alzheimer à domicile, intervenant sur les arrondissements de Metz-Ville et Metz-Campagne, et les cantons de Pange, Vigy, Verny et Delme - Tél. 03 87 38 93 87
- Plateforme de répit PR57 : aide, conseil et soutien aux aidants Tél. 03 87 38 93 87
- Un service de conseils en aménagement du logement et aides techniques – CICAT Lorraine - Tél. 03 87 52 80 10

SECTEURS D'INTERVENTION

- Sur les cantons de Pange et Vigy auxquels s'ajoutent les communes d'Adaincourt, Voimhaut, Vittoncourt, Chieulles, Mey et Vany.
- Sur les cantons de Delme et Verny, hormis la ville de Marly.

NOS COORDONNEES

Le Bureau d'accueil du SSIAD se situe
1, rue Roger Mazauric - 57530 COURCELLES-CHAUSSY
en mitoyenneté avec l'EHPAD La Maison de Clervant.

Accueil physique ou téléphonique :
du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30 - 17h
(répondeur en dehors de ces horaires)

Tél. 03 87 64 10 14

ssiad@fondation-bompard.asso.fr

Association
Fondation Bompard

Siège social
25 rue du Château
57680 Novéant-sur-Moselle
Tél. 03 87 69 99 70 | Fax : 03 87 69 99 72
contact@fondation-bompard.asso.fr
www.fondation-bompard.asso.fr

S.S.I.A.D
Service de Soins Infirmiers à Domicile

Association FONDATION BOMPARD

Service de Soins Infirmiers à Domicile intervenant sur les cantons de Verny, Delme, Vigy et Pange

S.S.I.A.D

1, rue Roger Mazauric
57530 COURCELLES-CHAUSSY
Tél. 03 87 64 10 14
Fax : 03 87 63 32 63
ssiad@fondation-bompard.asso.fr

UN SERVICE DE PROXIMITÉ SPÉCIFIQUEMENT TOURNÉ VERS LE SOIN AVEC DES RÉPONSES ADAPTÉES ET PERSONNALISÉES

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile s'inscrit dans un dispositif destiné à permettre aux personnes âgées et / ou handicapées dépendantes de rester à leur domicile ou d'envisager sereinement un retour à domicile après hospitalisation.

Missions du service

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile est organisé pour et autour de la **personne âgée dépendante** et de **la personne handicapée**, pour :

- Favoriser son maintien à domicile ;
- Préserver ou restaurer son autonomie dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie ;
- Apporter des soins infirmiers prescrits

Le but est d'éviter l'hospitalisation, faciliter le retour à domicile après une hospitalisation et prévenir ou retarder la dégradation de la santé de la personne et son entrée en institution.

Ce service est en activité depuis le 2 novembre 1988. Il intervient auprès d'un nombre de bénéficiaires défini, autorisé par l'ARS Grand Est.

A ce jour, la capacité d'accueil du SSIAD est de 78 places pour personnes âgées et 4 places pour personnes handicapées.

Prestations du SSIAD

- **Des soins infirmiers de base et relationnels** réalisés par des aides- soignants diplômés : soins d'hygiène corporelle, soins de nursing, prévention des risques (escarres, chutes), mobilisation, surveillance (hydratation, poids, pouls), conseils (alimentation, autonomie). Par leur intervention quotidienne, ils participent à la préservation des capacités de chaque usager.
- **Des soins infirmiers techniques** (pansements, prises de sang, injections, …) réalisés par les infirmiers libéraux choisis par les patients et ayant signé une convention avec l'Association Fondation Bompard.

A noter : le SSIAD ne réalise pas de travaux ménagers ni d'aide aux repas.

Le SSIAD intervient 7 jours sur 7, jours fériés compris de 7h à 19h30,
Continuité des soins garantie.
Interventions adaptées et modulables

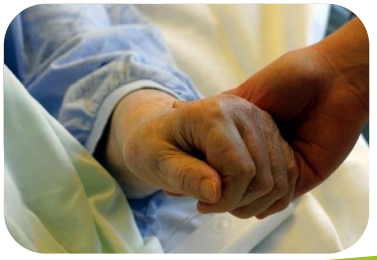

Une aide au maintien à domicile dans le respect des personnes accompagnées, de leur intimité, de leur culture, de leur choix de vie.

NOS INTERVENTIONS A DOMICILE

Qui peut bénéficier des interventions du SSIAD ?

Toute personne âgée (60 ans et +) malade ou dépendante et toute personne handicapée (moins de 60 ans) **bénéficiant d'une prescription médicale pour des soins infirmiers à domicile** délivrée par son médecin traitant ou par un médecin hospitalier. **Ces soins sont totalement pris en charge par l'Assurance Maladie, aucun frais n'est à la charge du bénéficiaire.**

Comment demander l'intervention du SSIAD ? :

Le service intervient sur demande téléphonique :

- De la personne elle-même ou un membre de sa famille
- Des pôles autonomie
- Du médecin traitant ou d'un infirmier libéral
- De l'assistante sociale d'un service hospitalier
- Du RSMA
- …

Le SSIAD comporte un nombre de places limitées, aussi priorité est donnée aux personnes sortant de l'hôpital, en fin de vie ou isolées (sans famille).

Lors de l'admission, un plan de soins et un projet personnalisé sont élaborés par l'infirmière coordinatrice après évaluation au domicile et intégrés au dossier de soins avec le contrat signé par le bénéficiaire.

Vos interlocuteurs : des professionnels tenus au secret médical :

- Une infirmière coordinatrice
- Un agent administratif
- Des aides-soignants diplômés

Contactez le 03 87 64 10 14 pour + d'informations.

La Plateforme

C'est la coopération de tous les acteurs de terrain :

- Le Conseil Départemental de la Moselle - Pôle Autonomie (service APA, coordination PA-PH),
- La MAIA (Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie),
- Les réseaux gérontologiques
- Les professionnels de santé libéraux
- Les centres mémoire et les centres psycho gériatriques
- Les CCAS et mairies
- France Alzheimer, France Parkinson, et les associations de malades et bénévoles
- Les ESA (Équipes Spécialisées Alzheimer à domicile), les SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile)
- Les EHPAD disposant d'accueil de jour et d'hébergement temporaire
- Les associations d'aide à la personne

Coordonnées

Renseignements et inscription aux activités de la plateforme :

03 87 38 93 87

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Bâtiment Technisud
11, rue Saussaie en Mi-Terre
57130 JOUY-AUX-ARCHES

repit57@fondation-bompard.asso.fr

Retrouvez nos activités sur Facebook.

L'Agence Régionale de Santé a confié le développement et la gestion de la plateforme de répit à **l'Association Fondation Bompard**

PR57
Plateforme de Répit 57

Vous vivez avec un proche atteint d'une maladie neurodégénérative,

Nous pouvons vous aider !

Un numéro unique :

03 87 38 93 87

La plateforme de répit,
une fédération d'acteurs au service des aidants.

La Plateforme :

La Plateforme (PR57) s'adresse avant tout aux **aidants**, familles et proches de personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Sa mission est :

- **de vous écouter, soutenir, conseiller, informer, former,**
- **de vous proposer des solutions de répit adaptées en lien avec ses partenaires :** ateliers aidants-aidés, accompagnement psychologique, accompagnement ergothérapique, groupes de parole, accueil de jour, ...

Parce que l'aidant a un rôle fondamental et qu'il faut éviter son épuisement.

Avec l'aide de tous les acteurs de terrain, la Plateforme de Répit vous apporte information, formation, temps de répit et d'échange pour faire face au quotidien.

L'équipe :

- **Une infirmière coordinatrice** : Responsable de la Plateforme, elle est à votre écoute et vous propose au bon moment les services les plus adaptés à votre situation.
- **Une secrétaire** : C'est votre première interlocutrice, elle saura vous guider vers le bon relais.
- **Une ergothérapeute** : Elle anime des ateliers de sollicitations cognitives itinérants en coopération avec les différents partenaires de terrain (SAD, SSIAD, CLIC…).
- **Une psychologue :** Sur votre demande, par téléphone ou/et à domicile, elle pourra vous accompagner et vous soutenir face à la maladie.